



La diversité fait bouger Stratégies de résolution

Homogénéisation

«Une homogénéisation structurelle et partielle est possible et nécessaire pour parvenir à une participation sur un pied d'égalité à l'action motrice commune.» (Weichert, 2008)



(Source inconnue)

Homogénéisation – formation de groupes de sportifs «similaires»

Le traitement de l'hétérogénéité dans le sport se caractérise par une homogénéisation structurelle des différences entre les sportifs. Par la répartition et la différenciation externe, on forme des groupes dont les membres se caractérisent par une similitude et une homogénéité sur une ou plusieurs caractéristiques (âge, sexe, performance, etc.). On vise alors une comparaison aussi équitable que possible et la possibilité de fixer les mêmes exigences et les mêmes objectifs au même niveau.

La formation de groupes de performance homogènes, tels qu'ils font partie du quotidien sportif, comporte le risque de voir se développer des hiérarchies informelles (bons et mauvais sportifs). Celles-ci peuvent avoir un impact négatif sur l'action motrice commune. Avec une homogénéisation partielle tenant compte de différents critères de formation des groupes en fonction de la situation motrice et de l'objectif, la diversité des ressources et des intérêts des sportifs est prise en compte. Les hiérarchies informelles perdent de leur importance et les espaces de participation sur un pied d'égalité sont élargis.

Critères de formation de groupes

Les groupes se forment en fonction des intérêts des sportifs et du moniteur ou de la monitrice, ainsi qu'en fonction du contexte situationnel et du contexte lié à la discipline sportive. Les souhaits des sportifs créent un bon point de départ pour une bonne ambiance de groupe. Mais ils peuvent aussi conduire à la formation de groupes qui limitent de manière décisive, voire empêchent, l'enseignement et l'apprentissage d'aptitudes sociales, et donc nuisent à la participation de l'ensemble des sportifs. La liste non exhaustive suivante donne un aperçu des critères pouvant être pris en compte dans la formation de groupes homogènes dans le sport:

- + Performances (concernant la condition physique, la coordination, la technique et la tactique)
- + Relations sociales (groupes d'amis)
- + Intérêt pour la discipline sportive
- + Niveau d'apprentissage (niveau débutant, avancé, expert)
- + Niveau de compréhension/développement (de l'action sensorimotrice à la pensée abstraite)
- + Mobiles (compétition, santé, équilibre, plaisir, etc.)
- + Condition physique, psychique et cognitive

Personnes en situation de handicap

Chez les personnes en situation de handicap, les différences dans les conditions de pratique d'un sport sont tout à fait individuelles et variées. C'est pourquoi les systèmes de classification jouent un rôle important pour ces personnes dans le domaine du sport, et en particulier dans le sport de compétition. Ils regroupent les sportifs présentant des caractéristiques ou des capacités identiques, de sorte que les performances soient comparables. D'une part, cela permet des compétitions équitables, et d'autre part, cela garantit l'attractivité du sport.

Les critères de classification diffèrent en fonction de la déficience:

- + <u>Déficience motrice</u>: diagnostic médical et examens fonctionnels spécifiques au sport; les déficiences présentes dans l'exécution des mouvements sont observées, et on évalue les similitudes plutôt que la nature des déficiences.
- + <u>Déficience cognitive:</u> diagnostic médical / test psychologique et examens fonctionnels spécifiques au sport; les déficiences présentes dans l'exécution des mouvements sont observées, et on évalue les similitudes plutôt que la nature des déficiences.
- + <u>Déficience de la vue</u>: diagnostic médical valable pour tous les sports.
- + <u>Déficience de l'ouïe:</u> diagnostic médical valable pour tous les sports.

Les personnes présentant des handicaps différents sont rassemblées dans la même classe sportive dans la mesure où leur handicap influence leur performance sportive dans la discipline en question dans les mêmes proportions. Par exemple, des athlètes paraplégiques et des athlètes amputés des deux jambes (au-dessus du genou) prennent part à l'épreuve du 1500 m en fauteuil roulant dans la même classe, leurs déficiences ayant un effet comparable sur leur performance en course.

Dans les sports d'équipe, on respecte la plus grande équité possible entre les équipes et les athlètes en attribuant un nombre de points à chaque athlète. Plus ce nombre est faible, plus le degré de handicap est important. La somme des points attribués à l'ensemble des athlètes d'une équipe présents sur le terrain ne doit à aucun moment du jeu dépasser un certain seuil.

Liens vers les systèmes de classification

Déficiences de la mobilité et de la vue: https://www.swissparalympic.ch/fr/sport-fr/classification-fr/
Déficiences cognitives: https://specialolympics.ch/fr/les-sports-proposes/ et https://specialolympics.ch/fr/les-sports-proposes/ et https://specialolympics.ch/fr/les-sports-proposes/ et https://specialolympics.ch/fr/les-sports-proposes/ et https://specialolympics.ch/fr/les-sports-proposes/ et https://www.virtus.sport/

Littérature utilisée et complémentaire

Office fédéral du sport OFSPO (éd.). (2014). Sport et handicap. Pistes pour une pratique sportive commune. Macolin: Office fédéral du sport.

Giese, M., Weigelt, L. (éd.) (2015). Inklusiver Sportunterricht – Theorie und Praxis. Aix-la-Chapelle: Meyer & Meyer Verlag.

Swiss Paralympic: classification. Accès le 8 janvier 2021 sur https://www.swissparalympic.ch/fr/sport-fr/classification-fr/

Weichert, W. (2008). Integration durch Bewegungsbeziehungen. In Fediuk, F. (éd.), Inklusion als bewegungspädagogische Aufgabe (55-95). Hohengehren, Baltmannsweiler: Schneider Verlag. Wocken, H. (1998). Gemeinsame Lernsituationen. In Hildeschmidt, A. & Schell, I. (éd.), Integrati-

onspädagogik (37-52). Weinheim: Juventa.